



FORMATIONS DES ACTEURS ASSOCIATIFS EN SEINE-SAINT-DENIS

PROGRAMME FORMATIONS
JANVIER - MAI 2024

Vous souhaitez rejoindre la fédération ?
Contactez-nous ! fol93.appuiasso@orange.fr
Retrouvez [ici](#) plus d'informations sur l'affiliation à la FOL 93

Formulaire d'inscription



PROGRAMME DES FORMATIONS 2024

Les mardis de 18h30 à 21h30

JANVIER

16

LOI 1901 - VIE ASSOCIATIVE & FONCTIONNEMENT STATUTAIRE

- Rappeler l'esprit de la loi 1901 et le statut juridique de l'association
- Comprendre et réfléchir son fonctionnement associatif
- Identifier les membres ou catégories de membres de l'association
- Concevoir les statuts de l'association ou les modifier
- Mettre en œuvre les instances dirigeantes : l'Assemblée générale, le Conseil d'Administration, le Bureau...

23

CONCEPTION DE PROJET

- De l'idée au projet, les questions à se poser : la raison d'être du projet, ses objectifs, ses acteur-ric-e-s, son déroulement, ses moyens...
- S'approprier l'environnement du projet, l'identification des besoins, les ressources, les partenaires...
- Formaliser et partager le projet

30

CONCEPTION DE BUDGET PRÉVISIONNEL

- Comprendre les principes d'un budget prévisionnel
- S'approprier le plan comptable associatif
- Identifier les différents modes de financement des projets associatifs et construire des hypothèses budgétaires
- Comprendre les articulations budget global - budgets par actions

FEVRIER

06

CONCEPTION DE BUDGET PAR ACTIONS

- Comprendre les principes d'un budget par action
- Définir les articulations entre le budget prévisionnel de l'association et les budgets par action
- Identifier les charges directes et indirectes, les clés de répartition
- S'adapter aux différents cas de figure de la conception d'un budget par action

27

ÉVALUATION DU PROJET - BILAN D'ACTIVITÉS

- Comprendre les enjeux de l'évaluation pour dynamiser le projet, consolider des partenariats, réaliser un bilan d'activités
- S'approprier une méthodologie d'évaluation
- Savoir définir des indicateurs, des critères, des outils
- Réfléchir à la mise en œuvre de l'évaluation
- Définir le cadre des comptes-rendus qualitatif, quantitatif et financier

MARS

05

DEMANDE DE SUBVENTION - ÉCRITURE DE PROJET - BUDGET

Les participant-e-s sont invité-e-s à transmettre en amont une demande de subvention réalisée ou en cours...

- S'approprier le dossier unique de demande de subvention (Cerfa) notamment comme cadre logique
- Vérifier / relire un dossier en s'appropriant une grille de lecture
- Comprendre comment faire progresser un dossier en travail collectif

Un temps individuel vous sera proposé à la suite de la séance dans le cadre de notre Centre-Ressources si vous souhaitez aller plus loin...

12

MISE EN OEUVRE DU PROJET & ORGANISATION COLLECTIVE

- Détailler le projet et sa mise en œuvre : les tâches et leurs acteur-ric-e-s
- Réfléchir et formaliser l'organisation collective autour du projet
- Outiller son fonctionnement : calendrier détaillé de mise en œuvre, plan d'actions, suivi du projet

19

OUTILS NUMÉRIQUES COLLABORATIFS ET DE SUIVI

- Identifier l'intérêt des outils tout en veillant au fonctionnement efficient et inclusif de l'association
- Présenter et identifier les principaux outils
- Réfléchir à leur appropriation et leur intégration en fonction des besoins et compétences des utilisateur-ric-e-s

26

COMMUNICATION

- S'approprier les enjeux de la communication interne et externe
- Élaborer un plan de communication : organisation, cibles, objectifs, adéquation des outils de communication
- Identifier les problématiques rencontrées et réfléchir à des pistes de progression

02 ORGANISATION D'UN ÉVÈNEMENT

- Connaître la règle des 6 manifestations annuelles sans risque fiscal pour l'association
- Identifier les types de manifestations possibles et pertinentes en fonction de ses objectifs
- Identifier les démarches nécessaires : autorisations préalables, conditions de sécurité
- Réfléchir à l'organisation de l'évènement : temporalités, logistique, moyens humains, communication

23 CREER UN EMPLOI

- Poser un état des lieux : situation, fonctionnement, actions développées, moyens mobilisés, problématiques, besoins et perspectives...
- S'approprier le cadre des différents types de Ressources Humaines mobilisables (bénévole, volontaire, stagiaire, apprentis, prestataire...)
- Imaginer un renforcement des Ressources Humaines par la création d'emploi : profil de poste, faisabilité économique, éventuelles aides à l'emploi, conditions matérielles et d'encadrement, évolution de l'organisation et du fonctionnement, écueils à éviter...

27 FONCTION EMPLOYEUR 1 & 2 - SAMEDI DE 9h00 A 17h00

Responsabilité employeur et contrat de travail

- Le contexte législatif, les aspects juridiques, le code du travail, les conventions collectives, les syndicats d'employeurs...
- Le Contrat de travail : CDD, CDI, contrats intermittents, temps plein, temps partiel... règles d'application, temps de travail, rédaction et exemples de contrats
- Les obligations et formalités : D.P.A.E, médecine du travail, mutuelle...

Bulletins de salaires et cotisations sociales

- Le suivi administratif : organisation, responsabilités...
- La paie : bases de calcul de la rémunération, mentions obligatoires des bulletins de salaire
- Les cotisations sociales : les différentes caisses et les taux de cotisations salariales et patronales, les exonérations
- Les congés payés : principes du droit et règles de calcul
- Les frais professionnels : taux de remboursement, modalités
- D.S.N, Prélèvement à la Source, Chèque Emploi Associatif...

14 COMPTABILITÉ DE TRÉSORERIE

- Connaître les définitions et principes de la comptabilité associative, en comprendre les finalités
- Connaître les obligations comptables pour les associations
- Être en mesure de s'organiser et classer des pièces comptables
- Tenir un journal de trésorerie et éditer un compte de résultat

21 COMPTABILITÉ D'ENGAGEMENT

- Comprendre la comptabilité d'engagement : ses principes, son utilité, son fonctionnement, l'ensemble du plan comptable associatif, la saisie et les documents produits
- Se familiariser avec l'écriture en partie double
- Savoir lire les documents comptables : compte de résultat, bilan actif-passif

28 FISCALITÉ ASSOCIATIVE & RECONNAISSANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- Comprendre les principes de la fiscalité associative et s'approprier le déroulement d'une analyse fiscale
- Appréhender le positionnement de la structure aujourd'hui comme dans ses perspectives d'évolution
- Comprendre le cadre fiscal de la Reconnaissance d'Intérêt Général
- Connaître le cadre des 6 manifestations exceptionnelles par an sans risque d'incidence fiscale

Formulaire d'inscription



Ou photographiez le QR code



Les séances auront lieu au siège de la fédération : **121 rue du Parc à Noisy-le-Sec**

CONTACTS

CÉCILE AFANYAN- MATHILDE LE GALLO - ARIANE GLAÇON : Chargées de l'accompagnement de la vie associative

CÉDRIC BACCARA : Responsable de l'accompagnement de la vie associative

Mail : fol93.appuiasso@orange.fr

WWW.FOL93.ORG

PRÉSENTATION

La Ligue de l'Enseignement

Mouvement laïque d'éducation populaire, la Ligue de l'Enseignement est un réseau d'associations engagées pour l'éducation de toutes et tous, tout au long de la vie. Elle s'engage afin de permettre à chacun-e de comprendre le monde et d'y agir pour une société plus juste, solidaire et inclusive. À travers ses 103 fédérations et 20 000 associations membres, elle réunit des femmes et des hommes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tou-te-s à l'éducation, à la culture, au sport, aux loisirs...

La Fédération des Œuvres Laïques 93 (FOL 93)

Association Loi 1901, mouvement d'éducation populaire complémentaire à l'action de l'école, la Ligue de l'Enseignement - FOL 93 est la représentation départementale de la Ligue de l'Enseignement. Elle contribue en Seine-Saint-Denis à l'émancipation, la formation de citoyen-ne-s libres, égaux-les et responsables dans une société laïque qui reconnaît la diversité culturelle. Elle accompagne les initiatives locales et collectives.

Elle regroupe près de 250 associations de Seine-Saint-Denis œuvrant dans divers secteurs : éducation, jeunesse, formation, culture, sport, environnement...

La Vie Associative

Espace d'engagement citoyen, la vie associative contribue à la transformation sociale par le partage et l'agir ensemble. Laboratoire d'idées, espace d'expérimentations et de proximité favorisant la prise d'initiatives, l'association contribue par les bénévoles qui la font vivre, à maintenir et renforcer le lien social, à faire société, à éprouver une citoyenneté en actes. La Ligue de l'Enseignement – FOL 93 entend favoriser et soutenir le développement des initiatives collectives et de l'engagement bénévole à travers :

- les **Formations des Acteurs Associatifs**
- une activité de **Centre-Ressources** : accompagnement de projets associatifs ou collectifs
- le **Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)** destiné aux associations employeuses afin de les accompagner à consolider ou développer leur projet

Elle encourage et favorise l'engagement des jeunes et leur capacité d'agir à travers :

- des missions de **Service Civique** en mobilisant son agrément pour les associations affiliées et en les accompagnant
- les **Juniors Associations** en accompagnant des jeunes mineur-e-s à organiser leur projet collectif sous forme associative

Les Formations des Acteur-ric-e-s Associatif-ve-s

De l'intention initiale à sa réalisation, le projet associatif se structure, se développe, se complexifie. Dans un environnement en constante évolution, les responsables et bénévoles des associations sont confronté-e-s à toutes sortes de problématiques dans la conduite de leurs projets. Les formations proposées sont actualisées chaque année afin de répondre au mieux aux multiples demandes et à l'évolution des enjeux touchant le monde associatif.

Réunissant des associations œuvrant dans des domaines variés, de tailles et d'expériences diverses, les formations sont des occasions pour les participant-e-s d'échanger sur leurs expériences, leurs visions, leurs modes d'organisation, favorisant des transferts de savoirs et de savoir-faire créant des rencontres débouchant parfois sur des coopérations futures.

Les formations s'adressent en priorité aux bénévoles. Elles proposent l'apport d'informations mais aussi de méthodes et d'outils.

L'engagement bénévole est un acte volontaire et citoyen. Cette capacité à agir pour faire société doit être accompagnée à travers des formations financées par les pouvoirs publics, les rendant accessibles et gratuites pour les participant-e-s. Dans cet objectif nous sollicitons des subventions auprès de l'État et des collectivités.